

Attentats au Sri Lanka vus de Neuchâtel

Les Neuchâtelois originaires du Sri Lanka observent avec inquiétude les suites des attentats perpétrés à Colombo le dimanche de Pâques. Malgré la fin de la guerre civile, la situation de la minorité tamoule reste difficile.

PAR LUC-OLIVIER.ERARD@ARCINFO.CH

Dimanche, le terrorisme frappait durement Colombo, la capitale du Sri Lanka, faisant plus de 300 victimes au cours d'au moins six attaques. Celles-ci ont depuis été revendiquées par le groupe Etat Islamique (lire aussi en page 22). A Neuchâtel, la communauté sri-lankaise, essentiellement issue de la minorité tamoule, principalement de religion hindoue, accuse le coup. Kamalakasan Thirunavukarasu, ex-membre du comité de l'association de la communauté tamoule neuchâteloise, suit la situation de son pays d'origine et donne son sentiment sur les événements.



Funérailles de victimes des attentats du 21 avril, hier, à Colombo, capitale du Sri Lanka. KEYSTONE

“ La sécurité, en tout cas au nord du Sri Lanka, s'est beaucoup détériorée. Il est très dangereux de sortir la nuit, la criminalité a beaucoup augmenté.”

KAMALAKASAN THIRUNAVUKARASU
EX-MEMBRE DU COMITÉ DE L'ASSOCIATION
DE LA COMMUNAUTÉ TAMOULE
NEUCHÂTELOISE

Des membres de la communauté tamoule neuchâteloise ont-ils été concernés directement par les attentats du dimanche de Pâques?

Non. A ma connaissance, aucun membre de la communauté établie dans le canton, qui compte entre 70 et 100 familles, n'est touché directe-

ment. Ceux qui ont, comme moi, de la famille établie à Colombo (réd: dans le sud du pays), sont inquiets. Les autorités ont encore découvert aujourd'hui (réd: hier) une bombe qui n'avait pas explosé, ce qui fait que certains n'osent pas trop sortir pour le moment. Et il y a aussi eu des

rumeurs sur l'empoisonnement de l'eau. Le couvre-feu demeure, par ailleurs.

L'événement semble avoir surpris tout le monde...

C'est difficilement compréhensible. Les relations entre communautés semblent plutôt bonnes. Plusieurs analyses

sont possibles. Alors que l'Inde voisine connaît une période électorale, les tensions entre hindous et musulmans y sont vives. Or la situation sécuritaire du Sri Lanka est moins bonne qu'en Inde, ce qui a peut-être facilité la tâche des terroristes.

Depuis la fin de la guerre civile, la situation générale dans le pays s'était-elle améliorée?

Pour les Tamouls, pas vraiment. A certains égards, leur situation est pire qu'à la fin de la guerre. Le tourisme s'est un peu développé, mais de manière générale, les Sri-Lankais vivent beaucoup grâce à l'aide extérieure apportée par les communautés établies à l'étranger.

Il n'y a plus de combats dans le pays, mais la répression de la communauté tamoule continue. Les personnes touchées par la guerre sont laissées à elles-mêmes. C'est notamment le cas des anciens combattants, car ceux qui leur viendraient en aide pourraient avoir des problèmes vis-à-vis des autorités. Et la sécurité, en tout cas au nord du Sri Lanka, s'est beaucoup détériorée. J'y suis retourné en 2014, et j'ai pu constater que le pays avait beaucoup changé. Je ne pourrais plus y vivre. Il est très dangereux de sortir la nuit, la criminalité a beaucoup augmenté.

Est-ce que les membres de votre communauté apportent de l'aide aux familles restées sur place?

Oui, évidemment, mais ce n'est pas lié aux attentats de Pâques.

Radio française visée par un élu jurassien



Signaler les radars aux automobilistes est une pratique interdite en Suisse, mais légale en France. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

Peut-on interdire à une radio française de signaler les radars suisses? Jacques-André Aubry demande au Gouvernement de réagir.

Selon les nouvelles mesures de Via Sicura entrées en vigueur début 2013, il est interdit d'annoncer publiquement, notamment à la radio ou sur le web, la présence de radars sur les routes suisses. Or, «depuis plusieurs mois, il est quotidien d'entendre sur les ondes radio françaises, les infos routes, dans lesquelles il est annoncé publiquement et quotidiennement les radars mobiles et contrôles routiers, de police et douaniers, sur le terri-

toire suisse», s'est étonné le député Jacques-André Aubry (PDC), lors de la séance du Parlement jurassien au début de ce mois.

Pratique légale en France

La chaîne radio incriminée, Plein Air, étant captée en Suisse, «même si la pratique est autorisée dans l'Hexagone, le Gouvernement jurassien peut-il mandater la Confédération (...) afin d'aborder cette problématique et mettre fin à cette pratique illégale en Suisse?», a-t-il demandé.

Interrogée par nos confrères du journal «20 Minutes», la direction de Plein Air se dit ouverte à la discussion. «Encore faudrait-il que nous soyons contactés.» Le Gouvernement jurassien devrait répondre à la question écrite du député Jacques-André Aubry d'ici l'été. **SYB**

Six mois d'humanitaire, puis cette nouvelle...

LA CHAUX-DE-FONDS Johan Jaquet n'est pas resté un an à Nairobi.

«Il y a une bonne et une mauvaise nouvelle. La bonne, c'est que nous sommes reconnus comme ONG nationale au Kenya. La mauvaise, c'est que vous devez partir.» Voilà, en résumé, ce que Johan Jaquet a dû se résoudre à admettre, l'été dernier. Le Chaux-de-Fonnier, actif bénévolement dans l'accompagnement des défenseurs des droits humains avec Peace Brigades International (PBI) à Nairobi, a dû faire ses valises au bout de six mois, au lieu d'une année (notre édition du 24 avril 2018). «Cet enregistrement après cinq ans

sur le terrain apporte de la crédibilité à l'ONG, mais cela ne va pas sans certaines exigences.» Par exemple le fait de devoir en Kenya d'exercer un contrôle sur les ONG.» Et les avancées s'en trouvent parfois ralenties. Le récit du Chaux-de-Fonnier traduit une certaine impuissance. «Les 'shérifs' de la police continuent de tuer la nuit en

toute impunité, dans les quartiers défavorisés. Le système est pourri et ça nous révolte!» Quand Johan Jaquet a débarqué, PBI démarrait une opération de deux ans visant à lutter contre les exécutions extrajudiciaires, en collaboration avec plusieurs organisations. «Mais il y a eu des blocages au niveau du gouvernement et de la police. Du coup, sur le terrain, les choses ne vont pas aussi vite qu'on aimerait.» S'il a buté contre les lenteurs institutionnelles, le Chaux-de-Fonnier a participé à quantité de réunions et côtoyé de nombreux



On aperçoit un gilet de PBI à Nairobi, capitale du Kenya. SP

défenseurs des droits humains actifs dans les quartiers défavorisés de la capitale. Ceux-ci lui ont renvoyé une image «très positive» de l'action déployée au quotidien.

Convaincu de la nécessité de l'action humanitaire après ses expériences au Congo (avec une autre ONG) et au Kenya, le béné-

vole de PBI a décidé d'intégrer le comité suisse de l'organisation. Replongé aujourd'hui dans la société «Entrée de jeux» qu'il a cofondée, Johan Jaquet partagera son expérience kenyane avec les spectateurs du film «Nairobi half life», projeté mardi prochain au cinéma Bio de Neuchâtel (accueil à 20h). **VCO**

EN BREF

CRESSIER

Un seul candidat pour le siège de Michel Veillard

Jean-Claude Perrenoud-André sera le nouveau conseiller communal de Cressier à partir de juillet prochain, succédant à Michel Veillard. Le conseiller général libéral-radical étant le seul candidat à avoir déposé une liste à l'issue du délai réglementaire, les Cressiacois n'iront pas aux urnes. Le jeune démocrate-chrétien Vincent Rollier, qui s'était pourtant annoncé candidat à la candidature en mars, a renoncé à se présenter. **STE**